

PV n° 34 du 19 mars 2024

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

FFF

TOUTES
FOOT

ÉDITION
23/24

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
SUR [FFF.FR/TOUTESFOOT](https://fff.fr/toutesfoot)

L'APPEL À PROJETS TOUTES FOOT

Toutes Foot est un dispositif fédéral qui vise à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions.

Il permet aux clubs, mais également aux districts et aux ligues, de s'engager pour plus de mixité afin de répondre aux enjeux suivants :

- Augmenter le nombre de pratiquantes
- Favoriser la prise de responsabilités

A l'issue du processus de sélection par les territoires, les lauréats seront valorisés et conviés à la cérémonie de remise des trophées :

- Des bons d'achats Nike de 300€ à 1500€ à utiliser sur la plateforme Nike foot amateur,
- Un accompagnement de la FFF et du Crédit Agricole pour la réalisation des projets,
- Un week-end à Clairefontaine pour assister à la cérémonie des trophées.

COMMENT CANDIDATER AU PROGRAMME ?

- Je réalise mon/mes actions pour augmenter le nombre de pratiquantes (axe 1) et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités - éducatrices, dirigeantes, arbitres (axe 2).
- Je dépose ma candidature en ligne à partir du 16 novembre en renseignant plusieurs informations :
 - o Les informations générales (numéro d'affiliation, nom du club, coordonnées, district, ligue)
 - o Les Indicateurs (nombre de licenciés et de licenciées)
 - o La description de l'action (concept, objectif, date, lieu)
 - o L'évaluation de l'impact du projet (nombre de participantes, profil)
 - o Les axes d'amélioration et perspectives (reconduction de l'action, échéance, évolutions).
- J'importe ma vidéo descriptive (facultative) de l'action – 2min maximum

LE CALENDRIER



PHASE D'INSCRIPTION : JUSQU'AU 5 MAI POUR LES CLUBS / 15 MAI POUR LES LIGUES & DISTRICTS

Une permanence est mise en place à compter du 4 novembre 2023 jusqu'au 30 avril 2024.

Procédure à suivre pour tout report de match en cas d'arrêté municipal ou forfait :

- Jusqu'au samedi 12 h, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis **uniquement sur l'adresse** : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

- Après le samedi 12 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses** :

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

Rappel : Règlement en cas d'arrêté municipal en Coupe et Championnat « Phase Aller », Seniors Masculins, Féminines, Jeunes :

A) Si le terrain est indisponible ou déclaré impraticable avant le vendredi 16 heures :

1) Terrain de repli,

2) Faute de terrain de repli, le match est inversé : il aura lieu chez l'adversaire à la date prévue,

3) Si le terrain de ce dernier est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera fixée à une autre date, par la commission compétente, sur le terrain prévu initialement.

B) Si le terrain est déclaré impraticable par l'arbitre avant le coup d'envoi : la rencontre sera fixée à une autre date par la commission compétente, sur le terrain prévu initialement.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

D2 – Poule B :

Les matchs du club de l'ELAN MARIVALOIS, à la suite d'un problème d'éclairage, n'auront plus lieu sur le terrain d'Issendolus mais de **LACAPELLE MARIVAL** et ceci jusqu'à la fin de la saison 23/24.

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT :

.../.....

Article 22 – Compétitions :

1 - Les rencontres organisées par le District sont programmées le dimanche (ou un jour férié). Elles peuvent être avancées au jour précédent avec l'accord du club adverse et du District.

2 - Dans le cas où un club dispose d'un terrain avec l'éclairage homologué, et s'il en fait la demande avant le début de la saison, les rencontres de championnat peuvent se dérouler en nocturne à 20 h ou 20 h 30 la veille de la date initialement prévue au calendrier sans l'accord de l'adversaire (vœu adopté à l'A.G. du 16/06/06).

Si une rencontre prévue en nocturne au calendrier est remise, le report est aussi programmé en nocturne.

3 - Lorsqu'un club dispose de plusieurs installations, les rencontres prévues sur un terrain non disponible (arrêté municipal, travaux...) doivent être déplacées sur un autre.

4 - En phase aller de championnat, lorsqu'un club fera connaître au District avant le vendredi 16 h

l'indisponibilité de son terrain (arrêté municipal ...), le District inversera automatiquement la rencontre si la possibilité existe (décision du C.D. du 27/05/11).

5 - Dans une poule, les matchs de la dernière journée des championnats seniors doivent se disputer le même jour, à la même heure (vœu adopté à l'A.G. du 18/06/04).

Les rencontres de la dernière journée dont le résultat n'a aucune incidence sur les accessions et rétrogradations peuvent être avancées (vœu adopté à l'A.G. du 15/06/07).

6 - Obligations - Statut des Jeunes : les clubs sont tenus d'engager et de terminer obligatoirement un championnat, y compris ceux se déroulant en plusieurs phases, en fonction du niveau où évolue leur équipe première, avec un certain nombre d'équipes de jeunes à savoir :

. D1 : 2 équipes minimum de jeunes dans 2 catégories différentes (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,

. D2, D3 : 1 équipe de jeunes minimum (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,

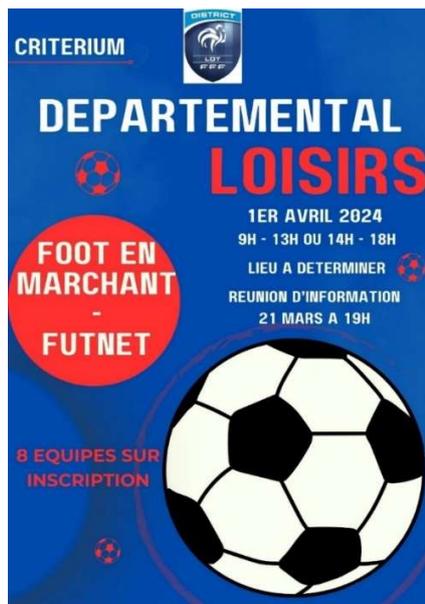
. D4 : pas d'obligation

Article 23 – Matchs amicaux et Tournois :

En dehors des Compétitions officielles, les rencontres départementales, les challenges et autres, sont soumis au contrôle du District. Les règlements régissant ces dernières épreuves devront être préalablement approuvés par le Comité Directeur ; les dates et lieux de ces réunions seront fixés et publiés dans l'organe officiel huit jours à l'avance. »

.../.....

REUNION VISIOCONFERENCE FOOT EN MARCHANT/FUTNET



Une réunion en visioconférence aura lieu **le jeudi 21 mars 2024 à 19 heures.**

Les clubs conviés à cette réunion sont :

- .Les clubs labélisés jeunes & École de football féminin en cours.
- .Les clubs en démarche label jeunes & EFF pour la saison en cours.
- .Les clubs qui ont été informés par moi-même.

Le lien visioconférence sera transmis 24 heures avant.

Pour rappel, le District du Lot de Football organise un tournoi de « foot en marchant et de Futnet », le 1^{er} avril 2024 de 14 h à 18 h (lieu à déterminer).

Quelques précisions :

- . équipe de 8 participants : 5 joueurs + 3 remplaçants,
- . obligation d'être licencié(e),
- . catégories concernées : de U14/U14F aux vétérans(tes) (mixité possible),
- . règlement : à consulter ci-dessous et/ou en vidéo sur https://youtu.be/znNX_WrgMQU

Seront invités les 8 premiers inscrits. En cas d'absence non justifiée le jour du tournoi, une amende de 300 euros sera appliquée.

A la fin de la compétition, deux équipes seront qualifiées pour participer au tournoi Ligue à Castelmaurou, le 13 avril prochain en vue d'une qualification fédérale.

Inscription auprès du secrétariat du District. Responsables District : Didier CUNIAC (Président Commission Gestion des Compétitions) et Edgar MPOSA GONDA (CTD DAP).

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

CALENDRIERS U13 – PHASE 3 :

Poule C :

Le plateau prévu le 23 mars prochain initialement prévu à Leyme puis à Pradines à 15 heures se jouera finalement à **LEYME à 14 h 30 – Accords des clubs.**

Equipes concernées : CAUSSE LIMARGUE ; GCPVDO 3 ; LABASTIDE MURAT 2 ; ELAN MARIVALOIS

CHAMPIONNAT U15 :

D1 :

Une feuille de match papier devra être utilisée en compétitions lors des rencontres avec l'équipe **Gcpvdo 1**. En effet, la Direction Médicale de la FFF et la LFO ont donné l'accord au club PRADINES ST VINCENT DOUELLE MERCUES OLT pour qu'un de ces joueurs « Libre / U16 (- 16 ans) » puisse jouer en catégorie « Libre / U15 (- 15 ans) ».

RAPPEL CHALLENGE ESPRIT SPORTIF U17 ET U15 :

Merci aux clubs nommés ci-dessous de bien vouloir renvoyer le document RAPIDEMENT

(à télécharger sur le site du District) :

En U17 :

GCPVDO

En U15 :

ESLG 1

ESLG 2

GCPVDO 1

GCPVDO 2

FUTSAL U15 :

Les 4 équipes qualifiées pour la finale sont : **GCEM ; BIARS BRETENOUX/PUYBRUN ; BOURIANE et GMPPFC.**

Elle aura lieu le samedi 20 avril 2024 à 14 h 30 au gymnase de LACAPELLE MARIVAL.

U9F/U11F :

Le plateau organisé par le club de LALBENQUE/FONTANES le 23/03/2024 initialement prévu à Lalbenque est déplacé à **FONTANES** à 10 h 30.

Equipes concernées : BIARS BRETENOUX ; BOURIANE ; CAHORS FC ; VAL ROC et LALBENQUE/FONTANES.

U11 JOURNEE FESTIVE DU 23/03/2024 :

Le plateau organisé par le club d'ELAN MARIVALOIS initialement prévu à Lacapelle Marival est déplacé à **ANGLARS** – Rendez-vous des équipes à 13 h 30 – Début à 14 heures.

Equipes concernées : FOOT AZUR ; BOURIANE 1 et 2 ; ELAN MARIVALOIS 1 et 2.

Le plateau organisé par le club de SEGALA FOOT initialement prévu à Latronquièrre est déplacé à **SOUSCEYRAC** – Rendez-vous des équipes à 13 h 30 – Début à 14 heures.

Equipes concernées : VAL ROC 1 et 2 ; FCHQ 1 et 2 ET SEGALA FOOT.

CHAMPIONNAT U11 :

L'équipe 3 de CAHORS FOOTBALL ayant été forfait les 30/10/23 ; 13/01/2024 et 16 mars 2024 est déclarée **FORFAIT GENERAL**.

TECHNIQUE :**Liste des joueurs retenus - tournoi 1er mai inter-district à MONTAUBAN U12 G / U13F**

PRESENCE	NOM	PRENOM	Date de Naissance (exemple : 01/01/2004)	CLUB	Postes/Remarques
				Libellé	
	BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
	BARBET	Louis	19/06/2012	HAUT-CELE FC	MIL
	CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT/FCHQ	MIL
	DJERKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC	ATT
	DUVERGER	Illan	22/03/2012	VALROC FOOT/FCHQ	MIL/DEF
	GIANATI	Noah	10/08/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF
	JONES	William	29/07/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF/MIL
	PIERRE	Ethan	17/09/2012	VALROC FOOT/FCHQ	MIL
	SANZ	Grégoire	22/02/2012	ELAN MARIVALOIS	GB
	SHIKH MOHAMMADI	Habib	05/04/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
	SOULADIE	Lysandro	24/02/2012	ENT. BOURIANE FC	ATT/MIL
	WIENESKI	Lenny	02/07/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL

Liste d'attente

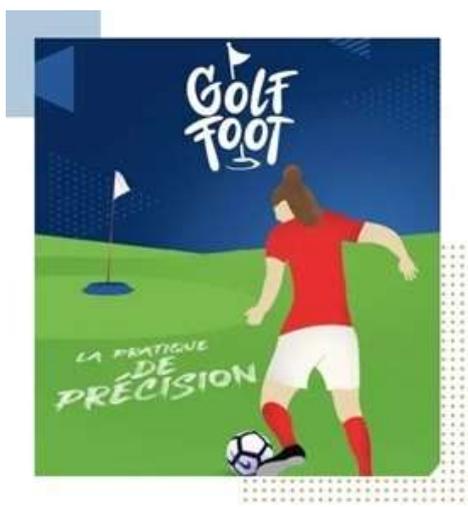
	BOULPICANTE	Dorian	15/08/2012	FC CAUSSE SUD 46	MIL
	BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL/DEF
	CHAZOT	Diego	13/04/2012	LABSTIDE-MURAT/ST GERMAIN	ATT/MIL
	GENEVOIS	Raphaël	08/05/2012	FC BEGOUX ARCAMBAL	DEF/MIL

U13F

PRESENCE	NOM	Prénom	Date Naissance	CLUB	Postes
	ASSELIN	Océane	22/02/2011	CAHORS FC	ATT
	AURY SOUBIRAT	Romane	19/11/2011	CAHORS FC	DEF
	BOUSSEAU	Lilou	01/09/2012	FIGEAC CQFC	MIL
	CIPIERE	Lilou	05/07/2012	HAUT CELE FC	DEF
	DION	Cassy	06/04/2012	FIGEAC CQFC	ATT
	DUPONT	Emma	02/01/2011	VALROC F	DEF
	FERREIRA	Kassie	23/01/2011	FC LALBENQUE-FONT.	DEF
	LASVAUX	Romane	10/05/2011	CAUSSE LIMARGUE FC	GB
	MARTY	Elina	25/06/2011	FC LALBENQUE-FONT.	MIL
	MAZARS	Cléa	05/03/2012	HAUT CELE FC	MIL
	OUEDRAOGO	Ayla	09/01/2012	FIGEAC CQFC	MIL
	REY	Romane	06/05/2011	ENT. BOURIANE FC	MIL

Rendez-vous à 8h50 au District du Lot à Cahors
OU
9h45 au STADE JEAN VERBEKE
2145 BIS, ROUTE DE SAINT-ANTONIN, 82000 MONTBAUBAN

Inscription Formation Golf Foot du vendredi 12 avril 2024 :



Une formation spécifique à la pratique du Golf Foot aura lieu **le vendredi 12 avril 2024 à Castelsarrasin Gandalou (82)**. Nous bénéficierons d'une installation fixe à cette occasion.

Retrouvez toutes les informations en 1^{ère} page de notre site

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

ANCIENS MODULES/CCF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CCF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CCF2 OU CCF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CCF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CCF1 + CCF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales



Formation :

CFI U14-U19 : dimanche 24/03 à Lalbenque.

FUTNET : session d'**AF Futnet à Lalbenque le 27 avril prochain de 8 h 15 à 17 h 30, salle des sports de Lalbenque.** Inscriptions sur les plateformes de formation.

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2007) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- BIARS BRETENOUX : les 24 et 25 février 2024 – Terrain de Bretenoux – Catégories : U11 et U13 à 5.
- SEGALA FOOT : le 30/03/2024 et le 01/04/2024 – Terrain de Sousceyrac – Catégories : U7, U9 (à 5) et U11 (à 8) ; U13 Fet G ; U15 et U14F/U16F.
- BIARS BRETENOUX : le 13/04/2024 – Terrain de Biars – Catégories : U7 et U9.
- FCHQ : le 01/05/2024 – Terrain de Carennac – Catégories : U9 et U11.
- PSV D'OLT : le 04/05/2024 – Terrain de Pradines – Catégories U11 et U13.
- ELAN MARIVALOIS : le 18/05/2024 - Terrain de Leyme – Catégories U16/U17.
- BOURIANE : le 01/06/2024 – Terrain de Gourdon – Catégories : U11 et U13.
- LALBENQUE/FONTANES : les 8 et 9 juin 2024 – Terrain de Fontanes – Catégories U13, U11, U9 et U7.
- MONTCABRIER : les 15 et 16 juin 2024 – Terrain de Montcabrier – Catégories U13 et U11.
- BIARS BRETENOUX : les 15 et 16/06/2024 – Terrain de Biars – Catégories : U11 et U13.
- ST GERMAIN : le 29/06/2024 – Terrain de St Germain – Catégories : Vétérans à 8.
- ELAN MARIVALOIS : le 06/07/2024 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.